AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (23)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur l'inspecteur d'académie de l'Aisne, 23 janvier 1883

Jean-Baptiste André Godin à monsieur l'inspecteur d'académie de l'Aisne, 23 janvier 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)
Collation2 p. (57r, 58v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur l'inspecteur d'académie de l'Aisne, 23 janvier 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51116

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>23 janvier 1883</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Zeller, Jean (1841-1914)</u>

Lieu de destinationLaon (Aisne) Scripteur / Scriptrice<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>

Description

RésuméGodin informe l'inspecteur d'académie qu'il a demandé au préfet de déclarer d'utilité publique les écoles du Familistère. Il lui demande s'il peut autoriser Locqueneux, instituteur à Lucy, d'enseigner dans les écoles, ou bien de lui désigner un autre instituteur.

Notes

- Destinataire : Jean Zeller est inspecteur d'académie de l'Aisne de juillet 1882 à décembre 1888.
- Personne citée : Georges Locqueneux est nommé instituteur à Lucy-le-Bocage (Aisne) en mars 1881 (voir en ligne : https://www.retronews.fr/journal/le-guetteur-de-saint-quentin-et-de-l-aisne/2-mars-1881/819/2380571/3, consulté le 22 août 2023).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

<u>Éducation</u>, <u>Emploi</u>, <u>Familistère</u>
Personnes citées<u>Locqueneux</u>, <u>Georges</u>
Lieux cités

- Guise (Aisne) Familistère : écoles
- <u>Lucy-le-Bocage</u> (Aisne)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

L'assier. D'Inspersier

Leanent dévolucion da situation Ser Ecoles &a. Familister se mino de price to be Phylip de den rouloir fair le necessaire pour que la proposition ou il un a. faile vernierences &c. dellarer cer écolor comme verant o leaves musliques a Durage des paritants

ratifice per le consuit depor. ternencal de l'Institution prestigue. Le viens nous given. housiner il Tarpecolett de Noin si , de nathe cott, nave pourse me renova de dus ne be me proceed nonmoureur mathe from Times Come der clarear de municipale, man de Delection de M. Americale. in m'ai par desain de nous due combier le devell arrain sen homer

Mannew Juller

05

intelligent et devene ex da lanctum ? in occuper cet emploi. Locqueneur, actuelle ment were I'mit etuberer a Lucy, acceptances de vanir. al Familitie and appointerment - de mense mille france par an. Wandlig - nous been consentir à lui en donner l'autorisation? an series - rous en maker de me dannier un autre mante

den la closur derait

au moiris égale à celle.

de M. decque neur.

Monsière la sinspication

de accédence, l'assurance

de mes mocliques souti
monts.